

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BESANCON - 2501 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/09/2024 - 5680 - 2012 B 00375 - 752 109 280 - GMS

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : EURL GMS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 1 A RUE BERNARD PALISSY		25000 BESANCON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 2 1 0 9 2 8 0 0 0 0 3 8		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 31	
		N-1 13 1 1 2 2 0 2 21	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

COPIE
certifiée conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Cepit Quadra

* Des publications approuvées par cette rubrique sont données dans la notice n° 2023

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : EURL GMS

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....000.....)			DA	500 000	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	50 000	23 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	268 966	2 317
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	432 281	478 150	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 251 248	853 966	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	19 310	50 525	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	115	85	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 128	625	
	Dettes fiscales et sociales			DY	9 930	25 924	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA		69 829	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	33 482	146 987		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 284 730	1 000 954		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	33 482	57 849
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		1 437

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : EURL GMS								Néant		*
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD		FE		FF				
			biens*							
	services*	FG	213 667	FH		FI	213 667	197 000		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	213 667	FK		FL	213 667	197 000		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			910		
	Autres produits (1) (11)				FQ		128	19		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	213 795	197 929		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 411			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	37 344	33 492		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 478	9 304		
	Salaires et traitements*					FY	106 244	92 305		
	Charges sociales (10)					FZ	43 249	41 875		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	1 001	739	
			- dotations aux provisions				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	2	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	200 728	177 716	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 066	20 213	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	329 142	470 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 498	1 045		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	341 641	471 045		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	574	1 436		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	574	1 436		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	341 066	469 609		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	354 132	489 823		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL GMS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	999		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	147 398		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	148 397		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	500		757
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	46 295		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46 795		757
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	101 602		(757)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 453		10 916
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	703 832		668 974
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	271 551		190 825
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	432 281		478 150
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	329 000		470 000
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			910
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	23 516		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6	9 870	obligatoires	A9
A8			dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cession actifs		46 295		147 398	
Sur exercices antérieurs		500		999	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

~~COPIE~~
certifiée conforme

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 199		
Matériel de transport			11 433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 215		
TOTAL	3 414		11 433
Autres participations	145 728		101 999
Prêts, autres immobilisations financières	1 532		
TOTAL	147 260		101 999
TOTAL GENERAL	150 675		113 432

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 199	1 199
Matériel de transport			11 433	11 433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 215	2 215
TOTAL			14 847	14 847
Autres participations		46 295	201 432	201 432
Prêts, autres immobilisations financières			1 532	1 532
TOTAL		46 295	202 964	202 964
TOTAL GENERAL		46 295	217 812	217 812

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		1 199			1 199
Matériel de transport			364		364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 578	637		2 215
TOTAL		2 777	1 001		3 778
TOTAL GENERAL		2 777	1 001		3 778
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	364				
Matériel de bureau informatique mobilier	637				
TOTAL	1 001				
TOTAL GENERAL	1 001				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		1	1
Autres immobilisations financières	1 532	1 532	
Impôts sur les bénéfices	39 568	39 568	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 360	2 360	
Débiteurs divers	465 794	465 794	
TOTAL	509 254	509 253	1

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	19 310	19 310		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 128	4 128		
Personnel et comptes rattachés	3 171	3 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 552	1 552		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 526	3 526		
Autres impôts taxes et assimilés	1 681	1 681		
Groupe et associés	115	115		
TOTAL	33 482	33 482		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 778			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	115			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	35 000	15 000		50 000

Augmentation de capital le 30/06/2022 à hauteur de 350 000 euros.

Augmentation de capital le 30/06/2023 à hauteur de 500 000 euros.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 702
Dettes fiscales et sociales	3 918
Total	7 620

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. - FACT NON PARVENUES	
- FNP RUINART 01/2023	
PERSONNEL - CONGES PAYES	3 702
- Provisions pour congés payés	
ORG.SCX - CHARGES S/CP	1 336
- Provisions pour congés payés	
ORG.SCX - CHARGES A PAYER	377
- CAP TA 2021	27
- CAP FPC 2021	194
- CAP URSSAF TNS REGUL 2023	157
ETAT - CHARGES A PAYER	146
- TVS ANNEE 2021	
- CFE ANNEE 2023	482
Total	1 199
	7 620

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 087
Total	49 087

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				99 000	99 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				31 680	31 680
- dotations de l'exercice				19 800	19 800
Total				51 480	51 480
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				27 343	27 343
- exercice				13 684	13 684
Total				41 027	41 027
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 702	5 702
Total				5 702	5 702

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

EURL GMS
25000 BESANCON

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ABC SUITE DIGITAL	100 000		100.00					975 955			
- SARL ABC TELEPHONIE ET INFOR	1 000		94.00					18 400			
- SAS ATELSYS FINANCES	100 000		60.00								
- SAS DCG INVEST	100 000		60.00								
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	35 000	35 000	35 000	350 000	500 000
Nbre des actions ordinaires existantes	3 500	3 500	3 500	3 500	50 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	167 607	292 100	178 667	197 000	213 667
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68 247	269 017	92 245	489 805	456 735
Impôts sur les bénéfices	7 791	11 838	3 145	10 916	23 453
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	48 785	250 144	88 361	478 150	432 281
Résultat distribué	58 030	12 200			35 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		73.48	25.46	136.83	8.67
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13.94	71.47	25.25	136.61	8.65
Dividende distribué à chaque action	16.58	3.49			0.70
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	34 185	49 113	28 568	29 058	31 303
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	32 699	71 976	41 084	41 875	43 249

G.M.S
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 500 000 euros
Siège social : 1 A rue Bernard Palissy
25000 BESANCON
752 109 280 RCS BESANCON

REÇU PAR COURRIER

LE 14 AOUT 2024

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 juin,
A 16 heures,

Monsieur GUILLAUME METZQUER,
demeurant 40 bis RUE DES FRERES CHAFFANJON - 25000 BESANCON,

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société G.M.S,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur GUILLAUME METZQUER, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 15 740 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 432 281 euros de la manière suivante :

Autres réserves 382 281 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique 50 000,00 euros
Soit 10,00 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seraient fixées par la gérance.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	35 000 €	0 €	0 €
31/12/2021	47 000 €	0 €	0 €
31/12/2020	15 000 €	0 €	0 €

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Une convention de compte courant conclue avec monsieur Guillaume METZQUER d'un montant de 155 €

MG

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 74 941 € euros.

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
GUILLAUME METZQUER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke crossing it.

G.M.S
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 500 000 euros
Siège social : 1 A rue Bernard Palissy
25000 BESANCON
752 109 280 RCS BESANCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 432 281 euros de la manière suivante :

Autres réserves	382 281 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	50 000,00 euros
Soit 10,00 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seraient fixées par la gérance.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	35 000 €	0 €	0 €
31/12/2021	47 000 €	0 €	0 €
31/12/2020	15 000 €	0 €	0 €

Certifié conforme
La Gérance

